



# ***NOS EMPLOIS VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS!***

# **IL FAUT EXPROPRIER LES PATRONS QUI LICENCIENT !**

**RENAULT TRUCKS**

**npacaenaglo@gmail.com – octobre 2020**

**C**ontraints par la crise économique déclenchée par la covid-19 - ou la mettant à profit -, les grands groupes se sont lancés dans de vastes restructurations sacrifiant les emplois.

Les suppressions de postes pleuvent aussi dans les petites entreprises, loin des médias, où les syndicats ont disparu. Les intérimaires et CDD en font les frais. Les licenciements pour motif économique sont peu nombreux. Pour éviter les recours juridiques, les directions d'entreprise préfèrent parfois les dispositifs « de gré à gré », comme les ruptures conventionnelles collectives.

Les motifs des suppressions d'emplois sont toujours les mêmes : il s'agit, pour le patronat, d'accroître la compétitivité face à des concurrents qui ont les mêmes objectifs. Le stade ultime, c'est la fermeture pure et simple et la délocalisation dans des pays où les salaires sont plus bas, comme pour Bridgestone. Les patrons se moquent des promesses de « relocalisation » faites par les ministres !

## **Résistances**

Les résistances sont là aussi. Il y a dix jours, une manifestation a eu lieu à Béthune contre la fermeture de Bridgestone. Les travailleurs de la raffinerie de Grandpuits, menacée de fermeture pure et simple, sont allés à Paris devant le siège social de Total. Dans l'automobile, les actions locales sont nombreuses, et une grève à la SBFM, une fonderie filiale de Renault dans le Morbihan, a même obtenu la suspension du projet de fermeture.

Dans plusieurs entreprises menacées par les suppressions de postes, la reconversion se discute, pour continuer des productions socialement utiles et écologiquement soutenables en maintenant tous les emplois. A Bridgestone, les salariéEs veulent maintenir la fabrication de produits en caoutchouc mais proposent aussi d'aller vers la filière hydrogène. A la Chapelle-Darblay (Seine-Maritime),

les salariéEs proposent un grand site de recyclage du papier. Dans l'automobile, la production des SUV hyper polluants chez PSA ou Renault devrait être arrêtée et les chaînes de production reconverties pour fabriquer les trams, les bus... ou les vélos dont on a besoin.

## **Exproprier les patrons qui licencient**

Les travailleurs sont bien placés pour savoir **quoi produire sans polluer**.

Mais il est inutile de compter sur le patronat pour mettre en œuvre les plans alternatifs des organisations syndicales dans des conditions acceptables pour les salariéEs. La logique du **profit** à court terme conduit les patrons à réduire les effectifs, à faire pression sur les salaires, à augmenter le temps de travail, y compris quand ils font semblant de « prendre soin de la planète » !

Avec leurs organisations salariales, les travailleurs de la raffinerie de **Total-Grandpuits** se disent « *convaincus de la nécessité de sortir d'un modèle économique structuré autour des énergies fossiles. En revanche, nous savons que, laissée aux grandes multinationales avides de profit, une telle perspective ne pourra jamais advenir, sauf sous la forme de mensonges visant à justifier des attaques contre les travailleurs. Nous ne pouvons laisser la transition écologique aux mains des capitalistes qui détruisent la planète* ».

Pour ne pas laisser l'avenir entre les mains des capitalistes, au bout du compte, il faut :

- **exproprier les grands groupes ;**
- **mettre les grandes entreprises sous contrôle des travailleurs et de la population, que leur siège soit en France ou à l'étranger.**

Des « nationalisations » ont bien été faites dans le passé.

Aujourd'hui, à l'heure des crises sanitaires, des crises écologiques et des crises économiques qui s'entremêlent, et pour longtemps, laisser les rênes aux mains de quelques capitalistes serait suicidaire. Personne ne passera à travers les gouttes.

## Pas de salut boîte par boîte

---

Ces dernières années l'ont montré : avec le couteau sous la gorge, c'est difficile de faire reculer un patron qui restructure.

Les ministres et les élus du coin versent des larmes de crocodile sur les suppressions de postes (comme à Béthune) mais ils ne disent pas qu'ils ont donné,

au travers de leurs « réformes » du code du travail et autres, tous les pouvoirs au patronat pour faire ce qu'il veut.

L'urgence, c'est de **reconstruire un rapport de forces pour interdire les licenciements** car le droit à l'emploi - finalement le droit de vivre correctement - doit passer avant la rentabilité et les dividendes des actionnaires.

Les organisations syndicales nationales ne devraient plus attendre pour organiser ensemble ce combat, même si la situation sanitaire rend tout plus difficile. Des coordinations locales réunissant des syndiquéEs et des non-syndiquéEs avec le soutien de la population sont nécessaires également.

---

# Inspecteur du travail sanctionné

## Une première victoire !

La mobilisation large et massive contre la sanction infligée à Anthony Smith, inspecteur du travail, a obligé le gouvernement à un premier recul. Suspendu pendant 4 mois par Pénicaud et la direction générale du travail au mois d'avril 2020 pour avoir saisi le juge afin qu'il ordonne à une association d'aide à domicile la fourniture de masques, blouses, surblouses permettant de protéger les salariés et les bénéficiaires, Anthony Smith vient de voir sa sanction réduite. Alors que Pénicaud avait décidé de le muter hors section d'inspection, à 200 kms de chez lui, Elisabeth Borne, la nouvelle ministre du travail, a été contrainte de désavouer la hiérarchie de l'inspecteur, et donc Pénicaud. Dans un contexte sanitaire où le gouvernement rend le port du masque obligatoire en entreprise, la position de Borne devenait intenable... Anthony Smith est finalement maintenu sur un poste de contrôle des entreprises dans un département limitrophe de son domicile. Il pourra continuer à exercer son mandat de représentant du personnel.

Il faut maintenant que la mobilisation large et unitaire se poursuive afin d'obtenir l'annulation complète de la sanction infligée à Anthony Smith.

Le cas d'Anthony Smith n'est évidemment pas isolé. Enseignants mis à pied pour avoir contesté la réforme

du lycée (E3C), postiers licenciés, comme notre camarade Gaël Quirante, infirmier psy sanctionné au Rouvray (76) alors qu'il devrait être protégé en tant que lanceur d'alerte, syndicalistes cheminot ou de la RATP... la liste est longue des militantEs aujourd'hui traînéEs en justice, sanctionnéEs, licenciéEs, tout simplement pour avoir défendu les droits des travailleurs !

### LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

[www.npa-auto-critique.org](http://www.npa-auto-critique.org)

Avec tracts, actus, infos, un site essentiel pour l'échange d'informations sur l'actualité des luttes.



Pour tout contact :

[npacaenaglo@gmail.com](mailto:npacaenaglo@gmail.com)

<http://www.npa2009.org/>